



**PRÉFET
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le 15/09/2021

ÉLECTION DES MEMBRES DES CHAMBRES DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DU 27 OCTOBRE AU 9 NOVEMBRE 2021 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature pour les élections des membres des chambres de commerce et de l'industrie se déroulant du 27 octobre au 9 novembre 2021 pourront être déposés :

du jeudi 23 septembre au jeudi 30 septembre 12h00, à la Préfecture de l'Allier à Moulins.

Horaires de réception des candidatures, sur rendez-vous uniquement :

- du jeudi 23 septembre au mercredi 29 septembre de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- le jeudi 30 septembre : de 9h00 à 12h00 (heure limite de dépôt).

Les demandes de rendez-vous s'effectueront uniquement par téléphone auprès du bureau des élections aux numéros suivants :

04 70 48 33 31 - 04 70 48 33 61 - 04 70 48 33 02

Les éléments relatifs à la constitution des dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site Internet de la préfecture <http://www.allier.gouv.fr/>

**Contact presse
Bureau de la
communication interministérielle**

Tél : 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36
Mél : pref-communication@allier.gouv.fr
www.allier.gouv.fr
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital
03000 MOULINS